*Exercices pratiques – Théorie – Forêt – Convivialité*

# FOGEFOR Drôme 2023

L'association FOGEFOR-Aura propose chaque année un programme de stages pour tous les propriétaires forestiers. Ces cycles sont organisés en concertation avec le CRPF et Fransylva et sont animés par les techniciens et ingénieurs du CRPF. Ils permettent en petit groupe de découvrir la forêt d'aborder des questions d'actualités et d'acquérir de nouvelles connaissances techniques.

Cette année vous retrouverez un stage d'initiation réservés aux propriétaires qui commencent à s'intéresser de près à leur forêt ou qui ont besoin de se familiariser avec les bases de la sylviculture.
Mais aussi un stage thématique sur la fiscalité.

L'adhésion à l'association FOGEFOR est de 10 euros et ouvre la possibilité de participer à tous les stages pour 2023. Les frais de formations sont de 70€ par stage (Hors repas).**Le nombre de participants est limité.**

## Initiation à la gestion forestière

- **Journée 1 – 08 septembre– Vassieux en Vercors**

Savoir lire une carte et les principaux éléments du cadastre, reconnaître 3 essences du secteur, 3 types de peuplements, 3 types d'interventions sylvicoles.

- **Journée 2 – 15 septembre– Vassieux en Vercors**

Savoir mesurer un arbre et un peuplement et estimer son volume

- **Journée 3 - 22 septembre– Vassieux en Vercors**

Comprendre les différents acteurs, le cadastre et ses impôts, les DGD, et comment vendre du bois.

Animateurs Gilles BERNARD et Alexandre PETROFF CNPF

## Thématique : Fiscalité forestière

- **Journée 1 – 13 octobre– Bourg Les Valence**

La fiscalité forestière liée à la détention de biens forestiers "Je suis propriétaire forestier, quelles est la fiscalité applicable à ces biens ?" LA TAXE FONCIERE - L'IMPOT SUR LE REVENU - LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE Exercices pratiques: déclarer l'impôt sur le revenu, demander un crédit d'impôt défi, numéro SIRET, s'assujettir à la TVA…

- **Journée 2 – 27 octobre– Bourg Les Valence**

La transmission du patrimoine forestier "Je suis propriétaire forestier, comme transmettre ces biens ?"

LA TRANSMISSION DU PATRIMOINE FORESTIER - L'IMPOT SUR LA FORTUNE IMMOBILIERE (IFI) - Aménagements fiscaux et garantie de gestion durable Exercices pratiques...

Animateurs Frédérique CHAZAL CNPF ; juriste spécialisé

**Inscription en ligne** : auvergnerhonealpes.cnpf.fr
Rubrique: Se former, s'informer - Les formations à la gestion forestière

**Renseignements**: 06-19-69-37-49 stephanie.joumel@cnpf.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

CNPF Auvergne-Rhône-Alpes

FOGEFOR Formation à la Gestion Forestière

FRANSYLVA FORESTIERS PRIVÉS DE FRANCE

*L'adhésion à l'association FOGEFOR Auvergne Rhône-Alpes est de 10€ pour l'année civile, les frais de stage sont de 70€. Les stagiaires ont à leur charge les repas et les déplacements qu'ils réalisent avec leur propre véhicule et doivent avoir souscrit une assurance de responsabilité civile. Co-voiturage proposé.*

Je prends l'engagement de suivre avec assiduité les séances prévues. L'inscription sera définitive dès réception du règlement, et selon les places disponibles. Je verse ma participation (hors repas) : Chèque à l'ordre de : Association FOGEFOR Auvergne Rhône-Alpes. A l'adresse : *CRPF AURA, 10 allée des eaux et forêts, 63370 LEMPDES*

## Inscription :

- ❑ Initiation26)
- ❑ Fiscalité 26

Mme / M.

Nom ……

Prénom ……

Adresse ……

……

Tél ……

E-mail ……

Année de naissance ……

Avez-vous un Document de Gestion Durable ?

- ❑ Plan Simple de Gestion (PSG)
- ❑ Code de Bonnes Pratiques Sylvicoles (CBPS)
- ❑ Règlement Type de Gestion (RTG)
- ❑ Aucun

**Mention RGPD :**

- ❑ J'accepte que les informations saisies soient utilisées à des fins statistiques
- ❑ Je n'accepte pas que mes données soient utilisées

Profession :

- ❑ Actif
- ❑ Retraité
- ❑ Etudiant
- ❑ Autre ……

Statut forestier privé :

- ❑ Propriétaire de forêt
- ❑ Ayant droit du propriétaire
- ❑ Salarié forestier

Description de votre forêt :

Département……

Commune ……

Surface ……

Quelles sont vos attentes vis à vis de ce stage ?

……

……

……

……

……

- ❑ 10€ à l'association FOGEFOR AURA pour l'année 2023
- ❑ Je suis déjà adhérent pour l'année 2023
- ❑ 70€ pour le stage

Les informations recueillies vous concernant font l'objet d'un traitement destiné à votre inscription à un stage FOGEFOR et à des fins statistiques. Le responsable de ce traitement est le Directeur Général du CNPF. La base légale du traitement est l'obtention du consentement des personnes concernées. Les données collectées ne seront pas communiquées à l'extérieur. La durée de conservation des données est de 3 ans maximum. Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement de celles-ci ou une limitation du traitement. Vous pouvez vous opposer au traitement des données vous concernant et disposez du droit de retirer votre consentement à tout moment en vous adressant à dpo@cnpf.fr.